



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/) [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



## PIGISTES / FORMATION

---

Une commission mixte paritaire a été constituée à la demande du ministre. Elle a permis de constater que **le texte sur la formation des pigistes fait l'objet d'un accord quasi unanime des deux parties.**

**Sa mise en œuvre peut donc être immédiate si les organisations patronales se décident enfin à le signer comme l'ont déjà fait cinq syndicats de journalistes, et à lever l'obligation de signer simultanément le second projet d'accord qu'elles ont amené en cours de négociation.**

Sur **ce texte patronal**, visant à « adapter » les dispositions du statut du journaliste à la situation des pigistes, la commission mixte paritaire a permis de lister les points de désaccord, qu'il s'agit d'améliorer.

Les syndicats SNJ, SNJ-CGT, CFDT (USJ et F3C), SJ-CFTC, SJ-FO et SPC-CFE-CGC ont explicité les raisons de la non signature d'un texte qui, en l'état, **déroge par trop du code du travail et de la convention collective.**

Pour eux, les désaccords portent notamment sur la prime d'ancienneté, le registre unique du personnel, le 13e mois et les congés payés, l'indemnisation du chômage, le maintien du salaire en cas de maladie et de maternité, les élections des instances représentatives du personnel et, enfin, les conditions d'application et de suivi de l'accord.

Les syndicats se sont engagés à formuler une nouvelle fois leurs propositions par écrit à la partie patronale dans les meilleurs délais ; les organisations patronales feront part de leurs observations au cours de la prochaine séance de la commission mixte, le 27 mai prochain.

Les syndicats appellent les journalistes à la plus grande vigilance et leurs élus et délégués à appuyer les légitimes revendications des pigistes pour une application du statut du journaliste dans toutes les entreprises.

Paris, le 27 mars 2007

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

## Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI  
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme  
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse  
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme  
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes  
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-  
l%C3%A9gales-site)

## La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdos (<http://www.cfdt-publihebdos.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-francais-.html>)

## Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (/~vanessa/cfdt/rss.xml)